

ECOLE
DE
MÉDECINE ET DE CHIRURGIE
DE
MONTREAL.
—
SESSION 1884-85.

L'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal ouvrira sa quarante-deuxième session, mercredi, le premier Octobre prochain, à 3 heures P. M. Le discours d'ouverture sera prononcé par l'Honorable Sénateur A. H. Paquet, M.D.

Les cours réguliers commenceront le lendemain pour se continuer pendant six mois, sauf la vacance de Noël, du 24 Décembre au 7 Janvier.

L'Ecole de Médecine est en demeure de conférer les titres de Docteur en Médecine et celui de Maître en Chirurgie aux élèves qui ont suivi ses cours et se sont conformés aux règlements.

Son diplôme est reconnu par le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, de la Province d'Ontario, et dans les Etats-Unis.

MM. les anciens élèves de l'Ecole, reçus médecins, peuvent aujourd'hui obtenir le titre de Docteur en Médecine et celui de Maître en Chirurgie en payant le prix du diplôme, et en se conformant aux règlements universitaires.